

Le Bulletin du Sauveteur



No 60
Avril 2022

Au sommaire...

- 1 Edito
 - 2 Informations générales
 - 3 Rapport d'activité 2020 du président central
 - 8 Prix et récompenses
 - 10 Vétérans, doyens et membres d'honneur en 2020 et 2021
 - 12 Doyens et vétérans en 2022
 - 13 Ordre du jour de l'assemblée générale 2022
 - 14 Le dessin de Stef
 - 16 Manifestations SISL en 2022
 - 18 La section de Pully a un nouveau bateau
 - 22 A l'origine de la cohésion du sauvetage lémanique
 - 26 Lausanne : vaudoise et même plus!
 - 28 Michel Detrey –président émérite
 - 32 Vie des sections
-



Rue du Midi 28 - **1800 Vevey**

Tél : 021 921 77 22 - Fax : 021 921 01 19

Natel : 079 513 68 43

intrasubsa@bluewin.ch



Edito

60^{ème} numéro du BS! Le comité de rédaction espère que vous allez toutes et tous bien en cette période à nouveau troublée, marquée cette fois par des événements vraiment dramatiques en comparaison desquels la Covid ne semble être qu'une partie de poker masqué.



Dans ce genre de moments où tout balance, part en vrille, période d'interrogations existentielles, voire plus, auxquelles nous commençons d'ailleurs à être habitués, quelle chance nous avons d'être au bord de ce beau plan d'eau qu'est le bleu Léman. Bleu ou noir ou orange, jaune, rouge! Du lever au coucher du soleil et inversement, on ne peut que s'émerveiller. Le soir brillant laisse augurer des matins prometteurs, qui arrivent tout aussi aguichants et presque tout autant lumineux. Il y a des aspects régénérateur, méditatif et apaisant liés au plan d'eau, vertus qui semble-t-il ont été prouvées scientifiquement. Un anti-stress favorable à notre santé mentale et qui nous fait oublier les soucis du présent. Si l'on en croit le Santé magazine, « des recherches ont montré que le fait de regarder l'eau permet de se sentir en paix, d'être plus satisfait de notre vie et plus tendre avec nos proches ». Puissent les va-t-en-guerre se retrouver près d'une étendue aqueuse!

Un lac comme ici si calme, qui se déchaîne toutefois parfois magnifiquement, mais aussi terriblement, cause de drames tel ce naufrage raconté dans ces pages par Mme Chevassus, conservatrice adjointe au musée du Léman, un accident qui allait être l'acte fondateur de notre SISL.



On espère une saison lacustre peu tempétueuse, mais sereine et pleine de manifestations sans contraintes. Au plaisir de se retrouver autour du Lac en 2022.

PA Chevalley

Informations générales

Le Bulletin du Sauveteur	paraît 2 fois l'an, en avril et novembre
Tirage	2'500 exemplaires
Organe officiel	de la société internationale de sauvetage du Léman, SISL
Distribution	gratuite aux membres de la société internationale de sauvetage du Léman, aux présidents, syndics et maires des communes riveraines, aux invités, à la presse, aux pêcheurs professionnels, aux associations et entreprises riveraines du léman et aux donateurs
Rédaction	Pierre-Alain Chevalley, ch. du Débarcadère 4, CH-1071 Rivaz +41(0)79 303 67 27 pachevalley@hotmail.com , Annik Jacquier, Liliane Piguet, Nathalie Oberson, Karine Lilla et Albert Strauss
Président central	Olivier Durgniat, Chemin des Rosiers 1, CH-1860 Aigle
Trésorier	Marc Genton, Chemin de la Lune 4A, CH-1132 Lully
Banque en France	Banque Populaire des Alpes, Rue Nationale 61 F-74500 Evian-les-Bains: Ass. SISL. Code banque IBAN FR 76 1680 7000 3630 6423 5519 259
Compte postal en Suisse	PostFinance AG 3030 Bern, compte 18-980-1 IBAN CH 72 0900 0000 1800 0980 1
Dons	Tous les dons sont reçus avec reconnaissance et nous vous remercions de votre soutien
Site Internet	Visitez notre site : www.sisl.ch ou www.sisl.fr
Imprimé par	PCL Presses Centrales SA, Chemin du Chêne 14 1020 Renens info @pcl.ch



RESTAURANT
Les Cygnes
Chez Jules



Depuis 1938
pêcheurs et restaurateurs

Spécialités du Léman

 ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MAÎTRES
RESTAURATEURS



Port de Séchex
4, route des Mouettes
74200 Margencel

Tél. : 04 50 72 63 10

www.lescygnes-chezjules.fr
chezjules@orange.fr
accès wifi gratuit

Rapport d'activité 2020 du président central

136e exercice, Assemblée générale SISL 20 novembre 2021 à Villeneuve



Mesdames, Messieurs, amies, amis sauveteurs,

L'année 2020 se profilait sereinement à l'horizon, les activités allaient bon train. La rumeur d'une maladie contagieuse circulait presque dans l'indifférence générale.

J'ai assisté en ce début d'année aux différentes assises, l'AG des sections savoisiennes, la réunion des sections genevoises, ainsi que la séance SISL-Polcant, qui s'est déroulée dans les locaux de la Brigade du lac à Ouchy, le 16 mars 2020, jour où toutes les activités se sont verrouillées.

La roue s'est arrêtée de tourner bloquée par un virus.

L'AG SISL du mois d'avril, l'AD du printemps, la Fête Internationale à Thonon-Bains, toutes les fêtes de sections à l'exception de Rivaz n'ont pu avoir lieu. Tout le monde est pris au dépourvu, mais la SISL n'est pas restée inactive face à cette situation.

Des séances hebdomadaires de travail ont été organisées, afin de coordonner les sections de la SISL, pour qu'elles puissent assurer efficacement leurs missions de sauvetage avec des équipages limités, mesures sanitaires obligent.

L'effectif au 31 décembre 2020: le nombre de membres inscrits à la SISL est de 2168 (-9). La société compte dans ses rangs 71 membres juniors, soit 15 de plus qu'en 2019.

Les comptes de la SISL, présentés et commentés lors de l'assemblée des présidents qui s'est tenue le 22 septembre 2021 au Bouveret, seront adoptés aujourd'hui, ainsi que les différents rapports qui les accompagnent. Liliane Piguët, notre trésorière exposera le rapport des finances.

Les séances du Comité central et des commissions. Le Comité central s'est réuni en présentiel à quatre reprises. Au plus fort de la pandémie, nous tenions une séance hebdomadaire par vidéo conférence afin d'optimiser les moyens d'intervention et de gérer les affaires de la SISL.

Dès que les mesures sanitaires se sont allégées, plusieurs séances ont eu lieu en journée avec les différents partenaires du sauvetage sur le Léman.

Les deux assemblées statutaires annuelles des délégués des sections nous permettent de discuter et adopter les différents rapports qui sont:

- la fête centrale,
- la liste des sauvetages et récompenses,
- l'inspection du matériel technique et administratif,
- la gestion du Comité central.

Malheureusement, elles n'ont pas pu se dérouler. Nous pensions fortement nous réunir en fin de saison mais le durcissement des mesures nous a empêchés de le faire.

Décision a été prise d'organiser deux assemblées dématérialisées, l'AG mi-novembre, l'AD début décembre 2020, afin de faire valider : les comptes 2019, qui ont été mis en consultation lors de l'assemblée des Présidents du 10 mars 2020, à Genthod-Bellevue, les différents rapports, le renouvellement des membres du Comité central, l'échéancier pour les inspections et le calendrier des manifestations 2021. Le CC reste disponible tout au long de l'année.

Compte rendu des inspections administratives et techniques. Les rapports des inspections 2021 des 34 sections sont présentés par Pierre-Henri Loup, Jean-Luc Raffini ne pouvant être présent aujourd'hui.



Commission de formation. Thierry Grand présente son rapport annuel en lecture et en images, il démontre l'engagement sans faille des instructeurs surtout dans les conditions auxquelles nous sommes confrontés, afin de perfectionner la formation.

Interventions et surveillances en 2020. 1051 interventions effectuées (+147), 1851 personnes assistées (+748), 41 personnes médicalisées (-12), assistance à 71 nageurs (-24), 1528 navigateurs assistés (+316), 7 personnes ont perdu la vie : 4 nageurs (-3) et 3 navigateurs (-2).

715 embarcations secourues (+51) dont: 154 engins de plage (+78), 55 cas de petite batellerie (-32), 229 voiliers (+21), 472 bateaux moteurs (+108), 2 bateaux à passagers (-7), 26 autres embarcations (+4), 48 pannes de carburant (+10), 301 autres pannes (+16).

L'année 2020 comptabilise 886 alarmes, 448 par les services officiels (+74), 438 par d'autres moyens (+96), 47 fausses alarmes (+3), 1206 surveillances et vigies (-301), 86 régates (-110).

Carburant: 46'800 litres de carburant ont été nécessaires aux sections de la SISL pour accomplir leurs missions de sauvetage.

Courses et concours. Comme mentionné au début de mon rapport aucune manifestation autour du lac n'a eu lieu, seule la section de Rivaz s'est lancée et a organisé sa fête lors d'une éclaircie de la pandémie.



Renouvellement dans les sections. Durant les exercices 2020 et 2021, plusieurs sections ont changé de président: Yvoire, Jérémy BAILLIF; Nyon, Gilles CHESAUX; Ouchy, Xavier CID; Villeneuve, Jérôme RUCHET.

J'invite les nouveaux présidents à bien vouloir se lever afin de faire connaissance.

Je remercie les présidents sortants pour le travail accompli au sein de leur section.

Bulletin du sauveteur. Il paraît deux fois par année, il vous relate des anecdotes, des faits historiques, le baptême d'un bateau d'intervention ou encore la vie des sections. Cette année, malgré la crise sanitaire, le comité de rédaction n'a pas failli à sa tâche, il a tout mis en œuvre pour éditer les N°56 et 57 du bulletin du sauveteur. Merci à toute cette sympathique équipe.

Le site SISL.ch. Il s'améliore, évolue, il se dynamise afin d'être attrayant et servir les comités de section avec des documents en ligne. Merci aux concepteurs, contributeurs et membres de la commission internet pour leur engagement.

Relations extérieures. J'ai assisté, juste avant la fermeture sanitaire, aux diverses séances annuelles, savoisiennes, genevoises et vaudoises, auxquelles assistaient également plusieurs corps rattachés à l'Autorité. Je constate que les relations avec les acteurs de la sécurité autour du Léman sont excellentes et harmonieuses, bien qu'il y ait de part et d'autre des points à bonifier.

Les rencontres et discussions sont les clefs pour atteindre cet objectif.

Le travail effectué par les bénévoles de la SISL est reconnu et valorisé, nous sommes considérés comme des professionnels.

Conclusion. En 136 ans d'existence, il y a eu les deux guerres mondiales, plusieurs crises économiques et nous pouvons rajouter à ces heures sombres la crise sanitaire qui nous a touchés et qui nous impacte encore. Malgré cette situation, nous avons assuré la mission qui nous est assignée : porter secours sur le lac.

Je termine mon rapport annuel en adressant mes sincères remerciements à tous les membres du Comité central qui m'ont épaulé et conseillé durant cet exercice 2020 bien chahuté.

Merci aux présidentes et présidents, aux comités de section, à vous amies, amis sauveteurs pour votre engagement indéfectible à la cause du sauvetage. Merci aux autorités villeneuvoises de nous recevoir et de nous avoir mis gracieusement la halle de la Tronchenaz à disposition.

Vive le sauvetage, vive la SISL.

Le président central, Olivier Durgniat

Remarque :

Initialement prévue à Clarens le 24 avril 2021, l'assemblée générale 2021 a été annulée à cette date à cause des conditions sanitaires (voir bulletins du sauveur 58 et 59).



VARRIN SA

FLORIAN BOBST

PLÂTRERIE - PEINTURE
Revêtement et isolation de façades

MAÎTRISE FÉDÉRALE

Tél. 021 624 44 82 - Fax 021 624 56 82
www.sa-varrin.ch

Succursale / Dépôt :
Chemin du Vernay à Gland

Les Corbes 1 - 1121 BREMBLENS
varrinsa@sa-varrin.ch



SAGRAVE

Sables et graviers / Lausanne
Dragages - Travaux portuaires - Décharge

021 613 12 60



Prix et récompenses

Remise des prix aux sections 2020-2021

Prix pour le recrutement de jeunes membres (entre 13 et 16 ans)

La section de La-Tour-de-Peilz reçoit un bon de 200.- CHF pour le recrutement de 6 jeunes membres, la section de Genève 150.- CHF pour 4 juniors. Les sections de Vevey-Sentinelle, Ouchy et Villette reçoivent 100.- CHF pour 3 jeunes membres inscrits.

Prix du matériel (souvenir Coderey-Mercanton)

La section de Territet (2020) pour les travaux sur « la Dame du Lac » et la section d'Yvoire (2021) pour la rénovation complète de l'ancien canot de St-Blaise rebaptisé « Presqu'île » reçoivent chacune le prix de 400.-CHF à faire valoir sur le remboursement d'achat de matériel, sur présentation de factures.

Challenge pour la formation aux tests SISL

Le challenge Antoine Domenjoz, attribué à la section ayant la plus forte activité de formation en 2020, est remis à la section de Rivaz pour une année.

Remise de récompenses pour acte de sauvetage 2019-2020

Pour 2019, 4 cas ont été rapportés par les sections de sauvetage (la remise des récompenses des 2 premiers cas est parue sur le bulletin du sauveteur N°59).

Lettre de félicitations pour l'équipage du bateau de la CGN Italie pour avoir permis de sauver un homme tombé à l'eau, le 15 juin 2019, jour du Bol d'or, par un vent de 120km/h et des vagues de 1m à 1,2m.

Lettre de félicitations pour l'équipage du bateau à vapeur Savoie pour avoir porté secours à un homme pendu au mât d'un voilier en difficulté puis tombé à l'eau, le 13 août 2019, près de Coppet.

Lettre de vives félicitations à l'équipage de l'hélicoptère de la gendarmerie française basé à Chamonix et en particulier à son pilote, Capitaine Sebah Philippe. Pendant la tempête du Bol d'Or, le 15 juin 2019, avec des rafales de vent à plus de 120km/h, l'hélicoptère s'est rendu au dessus du voilier où se trouvait une personne en arrêt cardiaque. Il a hélitreuillé le médecin de bord pour porter secours à cette personne qui a été conduite au CHUV.

Médaille de bronze à l'équipage du voilier Knotenruf qui a récupéré un navigateur en difficultés dans l'eau et a prodigué les premiers soins au naufragé, tombé de son dériveur, qui avait cassé son mât.



Pour 2020 : sauvetage d'un enfant de 4 ans sur les quais de la marina au Bouveret par le Père Buttet, père retraité à l'école des Missions, âgé de 85 ans. Le Père Buttet reçoit une lettre de vives félicitations.



Famille KUNG

Sur les Bords du Lac Léman

Tél. 04 50 72 80 17

74140 YVOIRE

HAUTE · SAVOIE

Doyens et vétérans

A l'assemblée générale du 20 novembre 2021 à Villeneuve, 76 membres étaient invités à recevoir leurs médailles de doyen (30) ou de vétéran (46), pour les deux années 2020 et 2021.

Membres d'honneur

Membre d'honneur 2020

Jean-Michel Clerc, membre de la section de Lutry, entré au comité central en 1998, responsable des concessions radios et télécom pendant de nombreuses années, président a.i. de la commission communication devenue commission informatique, est nommé membre d'honneur de la SISL.



Merci Jean-Mi pour ton dévouement pendant ces 22 ans. Mais celui-ci ne part pas tout à fait à la retraite puisqu'il intègre la commission de formation et la commission technique pour tout ce qui touche aux instruments électroniques de navigation.

Membre d'honneur 2021

Liliane Piquet, membre de la section d'Ouchy, trésorière centrale de 2003 à 2020, est nommée membre d'honneur de la SISL. Elle reçoit également la médaille de vétéran de la SISL.

Elle a rejoint la commission du bulletin du sauveteur, fait partie du team du jury des soins et reste disponible pour les inspections administratives.

Merci à Liliane pour tout le travail effectué durant toutes ces années.



Doyens et vétérans en 2022

25 ans d'activité

Cette année, 20 membres de la SISL recevront le **diplôme et la médaille de vétéran**

BELLEVUE-GENTHOD COPPET	BLECHSCHMIDT Stéfan - JEANCLAUDE Isabelle HAGER Patricia - MEYLAN Susanna PIGUET Laurence
CULLY LUTRY	MUNARIN Blaise LAVANCHY Frédéric - PILLOUD Valentin SCHWARZ Jonas - VAGNIERE Daniel VULTIER Patrick
SCIEZ ST-SAPHORIN VERSOIX	RABILLOUD Christian DA SILVA José AGUECI-BOCQUET Florence - BOVIER Véronique BENOIST-FONTANEL Franceline CLAVIEN-VECCHIO Natacha
VEVEY-VETERAN VILLENEUVE VILLETTE	DENTAN Jean-Pierre CROCI Pierre-Edgar JOLY François

50 ans d'activité

Lors de l'assemblée générale de Thonon-les-Bains, le **diplôme et la médaille de doyen** seront remis à 11 membres

GENEVE LA TOUR-DE-PEILZ LUTRY	DE MORSIER Jean-Daniel ESSEIVA Philippe BUACHE Jean-Claude - MARGUERAT Jean-Pierre SCHEIBLER Jean-Paul - VAGNIERE Marcel
MEILLERIE MONTREUX NYON TERRITET	JACQUIER Jean-Jacques LO PRESTI Franco CHARMEY André POZZATO Werner - SCHOY Jean-Paul



137^e Assemblée générale de la Société internationale de sauvetage du Léman

à **CLARENS**

**le 30 avril 2022 à 9h00, à la salle Omnisports
du Pierrier, Rue du Lac 117**

C'est avec plaisir que nous vous communiquons l'ordre du jour

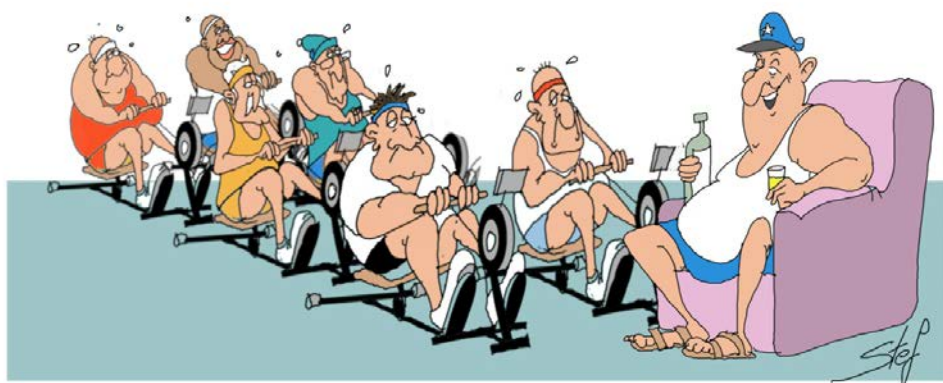
- 1- Appel des sections
- 2- Adoption du P.V. de l'assemblée générale 2021
- 3- Rapports 2021:
 - 1) Rapport du président central sur l'activité de la SISL
 - 2) Rapport des comptes de l'exercice 2021
 - 3) Rapport des sections vérificatrices des comptes de la SISL
 - 4) Rapport de la commission permanente des finances
 - 5) Rapport des inspections techniques et administratives
 - 6) Rapport de la commission de formation
 - 7) Approbation de ces différents rapports
- 4- Nomination des deux sections vérificatrices des comptes 2022
- 5- Choix du lieu de l'assemblée générale en 2023
- 6- Remise des prix, récompenses :
 - Recrutement de jeunes membres
 - Entretien du matériel (ancien prix Coderey-Mercanton)
 - Prix de la formation : challenge Antoine Domenjoz
 - Prix pour forte activité
- 7- Remise des récompenses pour actes de sauvetage
- 8- Remise des diplômes de doyens et vétérans 2022 et de membres d'honneur de la SISL
- 9- Propositions individuelles et divers

Rendez-vous à **Clarens le samedi 20 août pour la Fête centrale.**

Accueil, café-croissants dès 8h00

A l'issue de l'assemblée, l'apéritif officiel sera suivi du repas officiel, dès 13h.

Grâce aux prix bas des appareils
de musculation, les sociétés de sauvetage
ont aujourd'hui la possibilité de
s'entraîner en salle pendant l'hiver.



Votre bateau est une passion qui mérite la meilleure protection.

Denis Braun

Agent principal
079 32116 72
denis.braun@zurich.ch

**Zurich, Agence Générale
Cosimo Valenza**

Agence principale de Nyon
Place de la Gare 9, 1260 Nyon



RÉSERVEZ une table

AU MILIEU DU LAC

**LUNCH
SUR LE LAC**

AVEC UNE RÉSERVATION
VOTRE CROISIÈRE
1^{ÈRE} CLASSE EST À

-30%



RÉSERVATIONS SUR CGN.CH



Manifestations SISL en 2022

Mardi 8 mars	Coppet , 20h, Assemblée des présidents
Samedi 2 avril	Inspections tous secteurs
Samedi 30 avril	Clarens, 9h, 137^e Assemblée générale SISL
Samedi 7 mai	Le Bouveret , journée de formation pour formateurs de pilotes
Samedi 7 mai	Bellevue-Genthod , inauguration de la nouvelle unité d'intervention, L212
Samedi 21 mai	Sciez , 14h-17h, journée formation pour les soins à l'Internationale
Samedi 4 juin	Thonon , 1 ^{ère} manche du Super-Challenge
4-5 juin	Régate Genève-Rolle-Genève
11-12 juin	Bol d'Or
17-18 juin	Villeneuve , fête nautique. Vendredi, rame SISL
Samedi 18 juin	Vevey-Sentinelle et Vétéran , 9h, Assemblée des délégués de printemps
24-25 juin	Vevey-Sentinelle , Grand prix du Haut-Lac. Samedi rame SISL
Samedi 25 juin	St-Prex , Trophée Radio-Phare
Vendredi 24 juin	St-Saphorin , kermesse. Rame SISL
Samedi 2 juillet	Amphion , fête de section. Concours rame SISL
2 et 3 juillet	Territet , fête du Lac. Challenge de l'île de Peilz. Rame SISL
8-9 juillet	Rivaz , kermesse. Rame SISL. Fête de section
Samedi 16 juillet	Le Bouveret , portes ouvertes du sauvetage

Samedi 16 juillet	Evian , manche du Super-Challenge
Samedi 23 juillet	Meillerie , manche du Super-Challenge
29 juillet - 1er août	Vevey-Vétérán . Kermesse
Samedi 30 juillet	Yvoire , manche du Super-Challenge
29-30-31.7 et 1.8	Lutry , fête du sauvetage. Vendredi, rame SISL. Samedi, rame sociétés locales
29-30-31.7 et 1.8	Le Bouveret , vendredi dès 20h, kermesse. Samedi rame des sociétés locales et « poule » en fin de journée. Dimanche, course de rame humoristique, feux d'artifice à 22h. Lundi kermesse
12-13 août	Coppet , fête du Lac, 100 ans du canot à rames Mme de Staël. Samedi rame SISL
12-13 août	Cully , kermesse. Vendredi, rame SISL
12-13 août	Morges , vendredi dès 18h30, samedi dès 11h00, fête du Vieux Port (pas de rame SISL)
Samedi 13 août	Sciez , finale du Super-Challenge
13-14 août	La Belotte , samedi, 100 ^e anniversaire de la section, inauguration des nouveaux bateaux. Dimanche, fête du Petit Lac. Rame SISL
Samedi 20 août	Clarens, Fête Internationale
26-27 août	Villette , Marathon du lac
Samedi 4 septembre	Hermance , journée des juniors
Samedi 1 ^{er} octobre	Ouchy , journée motorisée
Samedi 29 octobre	St-Prex , journée de l'huître
Samedi 19 novembre	Morges , 9h, Assemblée des délégués d'automne avec repas

La section de Pully a un nouveau bateau !

Pour remplacer sa vieillissante vedette orange, la section a d'abord imaginé un projet de bateau neuf, construit sur mesure, pour un budget d'un peu plus de 500'000 fr. Toutefois, devant les difficultés à réunir une telle somme et l'essoufflement de la section, avec le départ de plusieurs membres, ce projet a été laissé en suspens. Puis a été découvert ce bateau semi-rigide Sportis S10500 K, à vendre d'occasion à Genève, avec de magnifiques moteurs Yamaha de 350 cv de moins de deux ans. Dès lors, la commission « nouveau bateau » de la section a cherché à savoir comment ce bateau de travail polonais pouvait être transformé en bateau de sauvetage.



Après plusieurs variantes étudiées, il a été décidé que ce serait le constructeur lui-même, Sportis, qui fabriquerait, en Pologne, les structures en acier inoxydable nécessaires pour la création d'un point de remorquage solide et pour les équipements sur le toit. Sportis a accepté de relever le défi, sans avoir le bateau dans ses ateliers. De très nombreuses heures ont été nécessaires au développement de ces structures, qui ont ensuite été installées par un chantier naval lémanique. Ce dernier a dû faire de légères adaptations en fibre de polyester, mais dans l'ensemble tout tombait au bon endroit.

Le bateau a été construit en 2011, mais son boudin Hypalon et ses moteurs ont été changés en 2017. Il est donc en parfait état. Sa cabine est spacieuse et chauffée. Il dispose également d'une large place de travail à l'arrière. Comme il est plutôt bas sur l'eau, il est relativement aisé de hisser une victime sur les côtés.

Côté électronique, le bateau a été équipé d'un radar Garmin, de deux écrans multifonctions, d'un sondeur, d'une rampe de feux bleus et de haut-parleurs pour sirène et mégaphone. Il sera encore équipé d'une caméra thermique FLIR, pour laquelle le support est déjà prêt. Une caméra de pont assure au pilote une visibilité totale vers l'arrière.

Le 13 novembre 2021, la section de Pully a organisé une cérémonie de baptême. Perpétuant une tradition désormais installée, le nouveau bateau a été baptisé « Qui-Vive » cinquième du nom, soit « Qui-Vive V ». Avec ce nouvel outil, les sauveteurs pulliérans ont assurément de quoi être sur le qui-vive !

Yves Guillet, président commission bateau section de Pully



Caractéristiques techniques :

- Longueur : 10,5 m
- Largeur : 3,5 m
- Tirant d'eau : 80 cm
- Construction : semi-rigide fibre de polyester / boudin Hypalon
- Moteurs : 2x Yamaha 350 cv, hors-bord
- Poids total : 4000 kg
- Vitesse max : 90 km/h
- Vitesse de croisière : 50 km/h
- Nb max de personnes : 14



Reste à acheter un FLIR, caméra thermique infrarouge

LA MAGIE DU BOIS!



T. 021 926 85 85
St-Légier



T. 021 926 85 95
Mts-Pully



T. 024 486 85 85
Orbe



T. 021 637 85 85
Rolle



T. 021 908 06 80
Maracon



T. 024 420 78 85
Aigle

► Six sociétés,
une même identité
pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.groupe-volet.ch

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

A l'origine de la cohésion du sauvetage lémanique

Le 23 novembre 1883, à la tombée d'une sombre nuit de novembre, le vent de sud-ouest souffle avec force sous une pluie abondante, la brume pique, la vague formée, roule. Bravant les éléments, deux bateaux de passagers de la jeune Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, le *Rhône* d'une capacité de 300 personnes et le *Cygne* d'une capacité de 250, traversent le lac pour assurer la liaison entre les côtes suisse et française.

A cause de la tempête, le *Cygne* a quitté Ouchy à 17h25 avec 15 minutes de retard. De son côté, le *Rhône* est parti d'Evian selon son horaire à 17h15. Pour mieux passer la vague et alterner roulis et tangage plutôt qu'une vague de trois-quarts arrière, le bateau a pris une « relevée », se dirigeant d'abord vers Rolle, avant de changer de cap à mi-lac pour prendre la direction de Lausanne. Le *Cygne*, qui a renoncé à toucher Evian, se dirige vent debout vers Thonon. Tous deux se trouvent sur une route inhabituelle.



CATASTROPHE DU LAC LÉMAN SURVENUE LE 23 NOVEMBRE 1883 ENTRE ÉVIAN ET OUCHY
LA COLLISION A 5 1/2 H⁰⁰ ENTRE LES VAPEURS, LE RHÔNE, SOMBRE A 250 MÈTRES & LE CYGNE

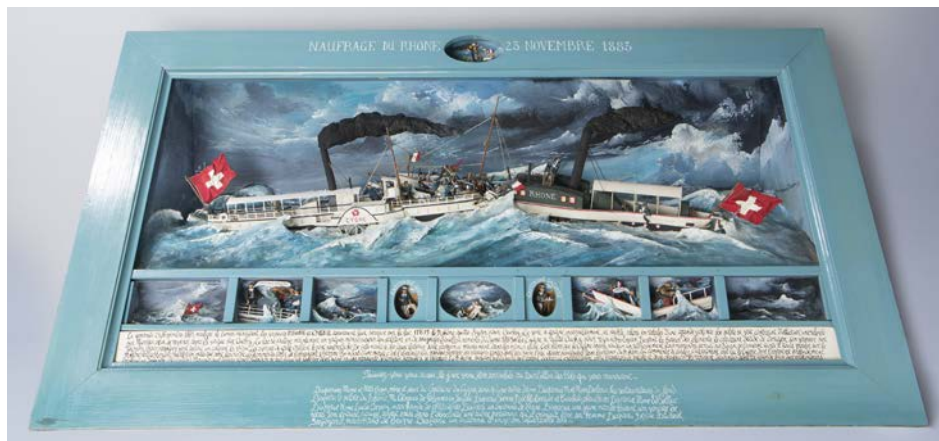
Le temps et la position de leurs feux respectifs rendent difficiles d'estimer réciproquement leurs positionnements. « Les bateaux se trouvaient à une quinzaine de mètres l'un de l'autre lorsque les deux pilotes s'aperçurent du danger. Dans l'affolement, tous deux ne surent que faire... Un peu comme lorsque vous arri-

vez à un coin de rue et que vous vous trouvez face à face avec un passant. Vous hésitez tous les deux, vous vous rangez à gauche, vous vous rangez à droite, si bien que vous finissez par arriver l'un contre l'autre ! », décrira un rescapé.

Lancés à pleines machines, la collision est inévitable. Le *Cygne* éperonne le *Rhône* et éventre son flanc bâbord avant, entre le salon des secondes et la cabine du mécanicien.

« Tout à coup un bruit énorme retentit... comme un coup de canon, déclare Edouard Lob, un des rescapés. Et aussitôt des cris s'élevèrent sur le pont où se trouvaient probablement des matelots.

Epouvanté, je montai quatre à quatre les escaliers qui conduisaient au pont. Je courus au bastingage, vis un jeune matelot du *Rhône* qui aidait dans le brouillard quelques personnes à franchir le bord et, inconsciemment, sautai par-dessus la barrière sur le pont du *Cygne* ».



Pendant quelques minutes, les deux bateaux restent emboîtés l'un dans l'autre, laissant le temps à certains passagers du *Rhône* d'enjamber le bastingage pour embarquer sur le *Cygne*. Certains se retrouvent à l'eau. Un jeune couple en voyage de nocés se rend à Chillon. Ayant sauté par-dessus bord, le mari accroche par ses vêtements la femme qui nage devant lui. Avec peine, ils parviennent à se hisser à bord. Mais il ne s'aperçoit que trop tard de sa méprise, ayant sauvé une marchande de châtaignes savoyarde qui s'en va au marché. Malgré une nouvelle tentative, sa jeune épouse a disparu. Le capitaine du *Rhône*, M. Lacombe, entraîné par trois bateliers du *Cygne* gagne également le bord.

Puis, sous l'effet de la marche arrière du *Cygne* et au bénéfice d'une vague, les deux bateaux se séparent brusquement. L'eau s'engouffre dans la brèche du *Rhône* qui bascule vers l'avant dans l'explosion de ses chaudières et coule, en quelques minutes, malgré une ultime et infructueuse tentative pour aider

des passagers à attraper une échelle tendue par des matelots. Après quelques manœuvres pour tenter de retrouver des survivants, le *Cygne*, dont l'étrave est éventrée, fait route en marche arrière vers Ouchy. Heureusement, une cloison étanche entre l'avant et le salon des secondes, limite l'entrée d'eau qui pénètre néanmoins dans la cale. Des passagères savoyardes, qui ont achetés des matelas et de la literie à Lausanne, entreprennent de colmater la paroi en bois. Le *Cygne* atteint Ouchy à 18h15. Onze personnes ont disparu, six passagers, dont la mère et la sœur du capitaine Gopp qui rentraient à Lausanne, et cinq employés de la Compagnie.



A l'arrivée, on s'inquiète du sort du pilote du *Rhône*, Monsieur Chappuis, qui bon nageur a sauté à l'eau avec une bouée. Mais malgré des bateaux envoyés à sa recherche, il a disparu, probablement engourdi par le froid. Le soir même, de forts volontaires, entreprennent de traverser le lac à la rame, pour aller porter le courrier du *Cygne* et donner l'ordre au *Chillon* d'intervenir sur le lieu de la catastrophe. Ces six hommes rentrèrent à Ouchy à minuit.

Le procès retentissant qui s'ensuit en mars 1884 va attribuer la cause de l'accident principalement au mauvais temps. Mais il va mettre en évidence le manque de règlement de navigation international qui établit le mode de croisement de bateaux, quelles que soient leurs positions, et la difficulté d'évaluer les distances avec l'emplacement des éclairages en vigueur. Enfin, il est démontré que le pilote du *Cygne* était seul sur le pont du bateau au moment de l'accident, le

reste de l'équipage étant déjà occupé par la mise en route d'une pompe de cale récalcitrante.

Ce drame va marquer les esprits et provoquer une émotion forte en Suisse romande et France voisine. Nombre de personnalités et de témoins vont s'exprimer dans la presse avant et pendant le procès de mars 1884. Le docteur et expert du Léman François-Alphonse Forel va prendre position sur les incohérences des différents règlements de navigation et sur la position des feux de navigation qui ne permettent pas d'établir une appréciation de la distance avec une mauvaise visibilité. Joseph Mégemond, capitaine-pilote, cité au procès comme le marin le plus expérimenté de la compagnie, va être entendu pour donner son avis. Il attribue l'erreur à l'hésitation qui s'est produite entre les deux équipages, faute de clarté entre les trois règlements, genevois, vaudois et français, qui font foi. Ce témoignage tiré de son expérience a certainement joué un rôle décisif dans la décision du jury, qui acquitte les deux capitaines et le pilote du *Cygne*.

C'est ce même Mégemond qui, à l'image des équipes d'Ouchy et de Vevey-La Tour, a créé une Société de sauvetage du lac Léman, Arve et Rhône à Genève en 1880 qu'il a bien du mal à **maintenir à flot**. Dans le contexte d'émotion publique provoqué par la collision des deux bateaux de la compagnie, il va faire appel au colonel William Huber Saladin pour l'aider à trouver du soutien dans les villages riverains du lac. Ce dernier prend exemple sur la France et sa Société centrale de secours aux naufragés. Il obtient rapidement l'adhésion de plusieurs amis, qui vont l'aider à réunir et convaincre tout autour du lac de constituer des sociétés de sauvetage locales, indépendantes mais fédérées, qui forment le 6 septembre 1885, la Société de sauvetage du lac Léman.

Marianne Chevassus, Musée du Léman

Crédits images : E. Marpeau/coll. Musée du Léman - Musée du Léman

Lausanne : vaudoise et même plus !

Lousonna le vicus romain, *Losanna/Lausanna* la cité épiscopale médiévale et *Lausanne* le chef-lieu du canton de Vaud : l'évolution toute relative du nom d'une ville dont l'appellation se retrouve outre-lac et même outre-océan ! Avant d'aller si loin, penchons-nous sur l'étymologie de *Lausanne*.

Le nom *Lausanne* est composé du celtique **lausa* « pierre plate » (d'origine inconnue) qu'on retrouve dans le français *Lause/Lauze* « pierre plate utilisée comme dalle ou pour couvrir des bâtiments » et du suffixe celtique *-onna* pour désigner l'eau (cf. *Aubonne* « blanche eau », *Divonne* « divine eau », etc.), rattachable au latin *unda* « eau, onde ». *Lousonna* a certainement désigné en partie ou intégralement le Flon, la rivière traversant Lausanne (mais en bonne partie enterrée), avant de donner son nom à la bourgade gallo-romaine de *Lousonna*. Ceci explique l'ancien nom du Flon (du latin *flumen* « cours d'eau; rivière; fleuve »), appelé *Laus* jusqu'au XVII^e siècle...



Malgré son orthographe, le nom de la ville ne se prononce pas /lôsan/, mais /losann/, forme locale qui se retrouve dans *Losena* (patois vaudois), *Losanna* (italien) et *Losone* (localité au Tessin de même origine étymologique). Par ailleurs, les Suisses allemands et les Allemands tendent à se distinguer lorsqu'ils évoquent Lausanne : les premiers diront /lossann/, les derniers /lôzann/...

Dans la vieille ville de Lausanne se situe une « boutique sociale » nommée *La Lausenette*. Le nom n'est pas une exclusivité lausannoise, vu que de l'autre côté du lac, dans la commune de Meillerie, à environ 720 m. d'altitude, *Lause-nette* désigne une clairière avec une grange. Le site www.henrysuter.ch (noms

de lieux de Suisse romande, Savoie et environ) sous LAUSAN/LAUSANNE/LAUZENETTAZ/LOSANNA donne encore d'autres exemples de ce toponyme tant en Suisse qu'en France.

Il y a cependant encore plus surprenant et plus éloigné de Lausanne VD: dans la ville de Laval (banlieue de Montréal, Québec, Canada), on trouve le *Parc de Lausanne*, entouré par la *Rue de Lausanne*... Allez savoir pourquoi...

Relevons encore le patronyme français (*de*) *Lauzanne*, comme par exemple le journaliste Stéphane Lauzanne (1874 – 1958) ou le producteur de documentaires Xavier de Lauzanne (né en 1970). Les *Lauzanne* habitaient-ils à l'origine un lieu marqué par des pierres plates ?

D'origine celtique, le nom *Lausanne* n'est définitivement pas une exclusivité vaudoise. Mais Lausanne, ville olympique, n'est-elle pas par définition tournée vers le vaste monde ?

Michel CALAME (La Tour-de-Peilz VD)



Implenla

SPÉCIALISTES
TRAVAUX
LACUSTRES

IMPLENIA.COM



Michel Detrey – président émérite

Eclairage d'un sauveteur lambda

Pour évoquer Michel, il fallait bien un sauveteur issu du même moule que lui, c'est-à-dire formé à l'ancienne. Il aura aussi suivi un parcours qui, pour peu académique qu'il ait pu être, a néanmoins produit de nombreux passionnés au sein du sauvetage. Lorsqu'ils se rencontrent, foin de salamalecs, ces sauveteurs-là se comprennent à demi-mot.

Je me souviens qu'on m'avait dit, dans ma section : « Tu regardes comme on fait ». La didactique de l'époque ne s'embarrassait donc pas de fioritures et l'enseignement du savoir nautique était à l'avenant. Le classeur de formation dit *Classeur à Dodo* en était à ses balbutiements, on n'avait pas de site Internet et les équipements les plus sophistiqués sur le bateau d'intervention se limitaient à la boussole et à la radio. Tout au plus existait-il un cours sommaire en piscine au terme duquel il était attesté qu'on savait nager.

Au plan de la formation, on pourrait s'imaginer qu'on ne pouvait obtenir, dans ce contexte, que de vieux kroumirs rétifs à toute innovation. Pourtant, il n'en a rien été et le plus grand nombre a démontré une ouverture d'esprit manifeste et la faculté d'adaptation qui en découlait. Nous en voulons pour preuve, s'agissant de Michel, qu'il fut le moteur à Clarens de l'installation du premier radar de surveillance fixe au sein de la SISL, sur la tour du Sige*, en 1990.

Paradoxalement, en regard de ce qui est exposé en introduction, ma relation avec lui débuta par un petit contentieux, pas bien grave, certes, mais quand même...

A côté de ses activités de rameur, il pratiquait en sportif accompli, non seulement le football et le ski mais encore le water-polo, et dans le lac, s'il vous plaît ! Chaque année, dans ma section, la discipline de la plonge au mannequin à l'Inter



était notre bête noire et chaque année, on entendait le même refrain :

« R'garde Clarens, i mettent des gars qui font du water pour la plonge, avec leurs Detrey et consorts. Sont tout le temps dans la flotte et s'entraînent constamment. Tu veux faire quoi contre ? Pas normal ».

Par la suite, le temps lissant bien des choses et le fait de se dire qu'à la place de Clarens on aurait peut-être agi de la même manière ont ramené la relation à la normale.

« Tu mettras bien dans ton papelard qu'il ne voulait pas de femmes au sauvetage » m'a-t-on dit récemment. Pfff... Bon... L'objectivité aurait voulu que l'on ajoutât: « Pis t'oublieras pas de mentionner qu'il avait bien des frères ». Une chose est sûre: je ne l'ai jamais vu s'essuyer les joues après avoir embrassé une collègue du sauvetage.



Dans l'exercice de son mandat, d'aucuns lui auront trouvé un côté directif, c'est possible. D'autres lui auront trouvé un côté passionné, ça, c'est certain. D'autres encore auront constaté qu'il suivait une ligne de conduite et savait s'y tenir, ça, c'est aussi sûr que les impôts. Ce que l'on connaît moins, en revanche, c'était sa faculté d'aller à la rencontre des autres, de s'intéresser à ce qui se passait dans les sections par l'intermédiaire de leurs présidents respectifs notamment. Une initiative qu'il prit sitôt après son élection en 2003 m'est restée en mémoire: la tournée des popotes qu'il fit d'un bout à l'autre du lac, témoignant à chacun qu'il ne serait pas avare de son temps pour servir notre cause commune.

Recueillir des informations est une chose, en faire la synthèse en est une autre. Michel m'a toujours semblé rompu à cet exercice comme il est démontré dans l'anecdote qui suit, cocasse, mais néanmoins révélatrice.

A la fin des années 80, envisageant une éventuelle reconversion professionnelle, il suit les cours dispensés par la Société vaudoise des cafetiers-restaurateurs et hôteliers en vue d'obtenir l'autorisation de gérer un établissement public. Or il se trouvait qu'à cette époque j'officialisais, en qualité d'œnologue, dans la commission

d'experts aux examens pour ce qui concernait la question des vins. Je devais faire passer un oral de quinze minutes à chaque postulant. Peu avant le jour de l'interrogation, une Inter avait eu lieu. Dès lors, sur quoi pensez-vous que porta la conversation? Celle-ci allait bon train et, après avoir évoqué les hauts faits survenus pendant l'Inter, nous en étions à des considérations plus générales sur la SISL quand je m'écriai soudain; « Bon sang, le temps passe, faut que je te lâche ». Après une courte hésitation, mon interlocuteur: « Tu m'interroges pas ?

- Ecoute, j'étais accoudé hier au bar du centre de formation quand je t'ai entendu expliquer à une table voisine le schéma de la vinification en blanc à deux camarades. Rien à rajouter ni à retrancher, juste parfait. Et te connaissant, je n'ai pas de raison de penser que tu en sais moins sur la vinification en rouge. Donc pour moi, c'est tout bon ».

C'est ainsi que sur une solide poignée de mains agrémentée de « au plaisir, pareillement à toi, à bientôt », le candidat Detrey prenait congé de son expert muni de la note 6 sur 6.

J'ai souvent relevé chez lui une aptitude fondamentale, corroborant son esprit de synthèse, à savoir sa faculté d'établir des priorités pour garder le cap qu'on s'est fixé, en évitant de se laisser déborder par des sujets qui ne touchent pas à l'essentiel. On voit, à la lecture des rapports d'activité parus dans le BS, que les différents problèmes survenus dans notre société au fil des années ont été résolus un à un en y consacrant le temps qu'il fallait, sans entraver la mission première de la SISL, définie en tête de ses statuts. Tout l'art du capitaine...



Mais il y a plus encore, je veux parler de ses questionnements incessants sur les évolutions sociétales, sur une sorte d'*américanisation* des mœurs et de leurs incidences sur la pratique du sauvetage (voir à ce sujet le BS n°44 d'avril 2014). Je veux parler aussi du maintien indispensable du bénévolat de nos prestations, si l'on entend qu'elles nous survivent. Tout cela relève d'une analyse prospective nécessaire autant qu'incontournable.

En l'écoutant, je me suis dit, plus souvent qu'à mon tour, « décidément, ce gars, par rapport à d'autres, il raisonne toujours quatre encablures en avant ».

Je me suis également demandé s'il en rêvait la nuit, du sauvetage. Consultée, son épouse nous dit qu'à priori non, mais sans être catégorique.

« Simplement, quand il fait quelque chose, il le fait bien ou il ne s'en mêle pas ».
Dont acte.



Vingt et un ans président de section, vingt-trois ans de comité central dont quinze comme président, juste pas quarante-cinq ans cumulés, ça méritait bien la retraite, non ? Eh bien pas pour lui. On fera moins, mais on fera encore, donc on accepte d'assumer la responsabilité de la Fête centrale à Clarens au mois d'août prochain. Et c'est pas fini :

Pour peu je manquai de tomber de ma chaise quand j'appris qu'il présidait désormais aux destinées de l'Association *La Demoiselle*, du nom d'une barque destinée aux enfants basée à Villeneuve, et en compagnie de qui ? De deux autres dinosaures de la SISL, Stéphane Warpelin et notre président actuel Olivier Durgniat.

Alors là, c'est plus de la passion, c'est de la rage, mais quelle rage magnifique ! Faire quelque chose d'intelligent, donner de son temps aux autres et y prendre du plaisir. Qui dit mieux ?

Pour clore, mon cher Michel, deux mots suffiront, de sauveteur à sauveteur :
Merci PATRON.

Albert Strauss

*Service Intercommunal de Gestion (eaux usées)

Vie des sections

Commission de formation

Raymond Bado était membre soutien de la section d'Ouchy et membre d'honneur de la SISL depuis de nombreuses années.

Pour ma génération, toute l'équipe des B2 (brevet 2) de l'époque, nous l'avions surnommé B12, tant ses compétences et sa pédagogie étaient incroyables.

C'était un homme extraordinaire et un sacré pilote. Il a été membre de la commission de formation très longtemps.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître, nous lui devons, par exemple, la concrétisation technique du gymkhana motorisé d'Ouchy, initié par Stéphane Warpelin. Professionnellement, il a aussi beaucoup fait pour les sauvetages dans sa fonction d'inspecteur principal de la navigation au Service des automobiles et de la navigation. Par exemple, les changements des normes de loi au niveau suisse pour les arceaux sur les semi-rigides qui équipent nos embarcations de sauvetage depuis de nombreuses années maintenant.

Nous sommes en pensée avec sa famille. (Thierry Grand)

Yvoire

La section de sauvetage d'Yvoire a le grand plaisir de vous annoncer la naissance de Jamy, fils de Jérémy Baillif, président de la section et de Fanny Duron, le 28 octobre 2021, avec quelques jours d'avance.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue au jeune moussaillon.

Bellevue-Genthod

Il était en avance comme nous étions en retard dans son annonce. Bienvenue au petit Eliott, né le 5 septembre passé. Félicitations aux heureux parents, Sevan et Roxane!

Vevey-Vétéran

C'est avec grande tristesse que nous devons annoncer le décès de Pascal Sinisi intervenu en décembre 2021. Pascal était membre de notre sauvetage et une figure du port de Vevey. Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses proches.

Bret-Locum

Partir du Locum jusqu'à l'île de la Réunion pour y trouver l'âme sœur, entre volcan et cyclones, c'est possible ! La section a le plaisir d'annoncer le mariage de Christophe Jacquier, membre de Bret-Locum, et Nadine Gastrin, le 11 février, à la mairie de La Possession (974).

Félicitations et tous nos vœux de bonheur à vous deux et à Antoine votre fils.

Villeneuve

Côté carnet rose, la section de Villeneuve est heureuse d'annoncer les naissances de :

- Maxine, fille de Benoît Oberson,
- Chloé, fille de Steeve Mazzucco,
- Jimmy, fils de Théo Cornet,
- Alessio, fils de Bernard et Aurélie Chalon,
- Liam, fils de Fabrice Fréléchox.

Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux heureux parents.

Montreux

La Vigie de Montreux a la tristesse d'annoncer le décès d'un de ses membres, Jean-Claude Berenguer, survenu le 11 janvier 2022 suite à une longue maladie. Nos sincères condoléances. (C. Duperrex)

Villette

La famille du sauvetage de Villette s'est agrandie avec la naissance de Romane Chardonnens le 14 janvier 2021. Félicitations aux heureux parents, Delphine et Nicolas.

Tous nos voeux de bonheur à Zahera et Sébastien qui ont eu la joie d'accueillir Illan Dance le 29 août 2021, alors que nous étions affairés aux rangements du Marathon du Lac.

Le 10 septembre 2021, c'est Franck et notre rameuse Andreia qui ont eu l'immense plaisir de découvrir leurs jumeaux Lionel et Lucas Tiambo Teussop.

En 2022, c'est Liam Duboux qui a pointé le bout de son nez le 28 janvier et qui fait le bonheur de ses parents, Valérie et Gilles.

Parce que votre région est aussi la nôtre



www.bcv.ch/sponsoring



Ça crée des liens



Banquets
Cocktails
Anniversaires
Mariages
Repas d'entreprise
...et tout autre défi culinaire

Pierre-André Cuénoud
Route de Grandvaux 2
1096 Cully
Mobile 079 751 80 54
Fixe 021 799 35 35

info@lavauxreves.ch
www.lavauxreves.ch
www.cuisinemaison.ch

Auberge du Vigneron
Saveurs • Passion • Terroir • Vue

Espaces

Ouvert 7/7
route de la Corniche 16, 1098 Epesses
021 799 14 19, info@aubergeduvigneron.ch

